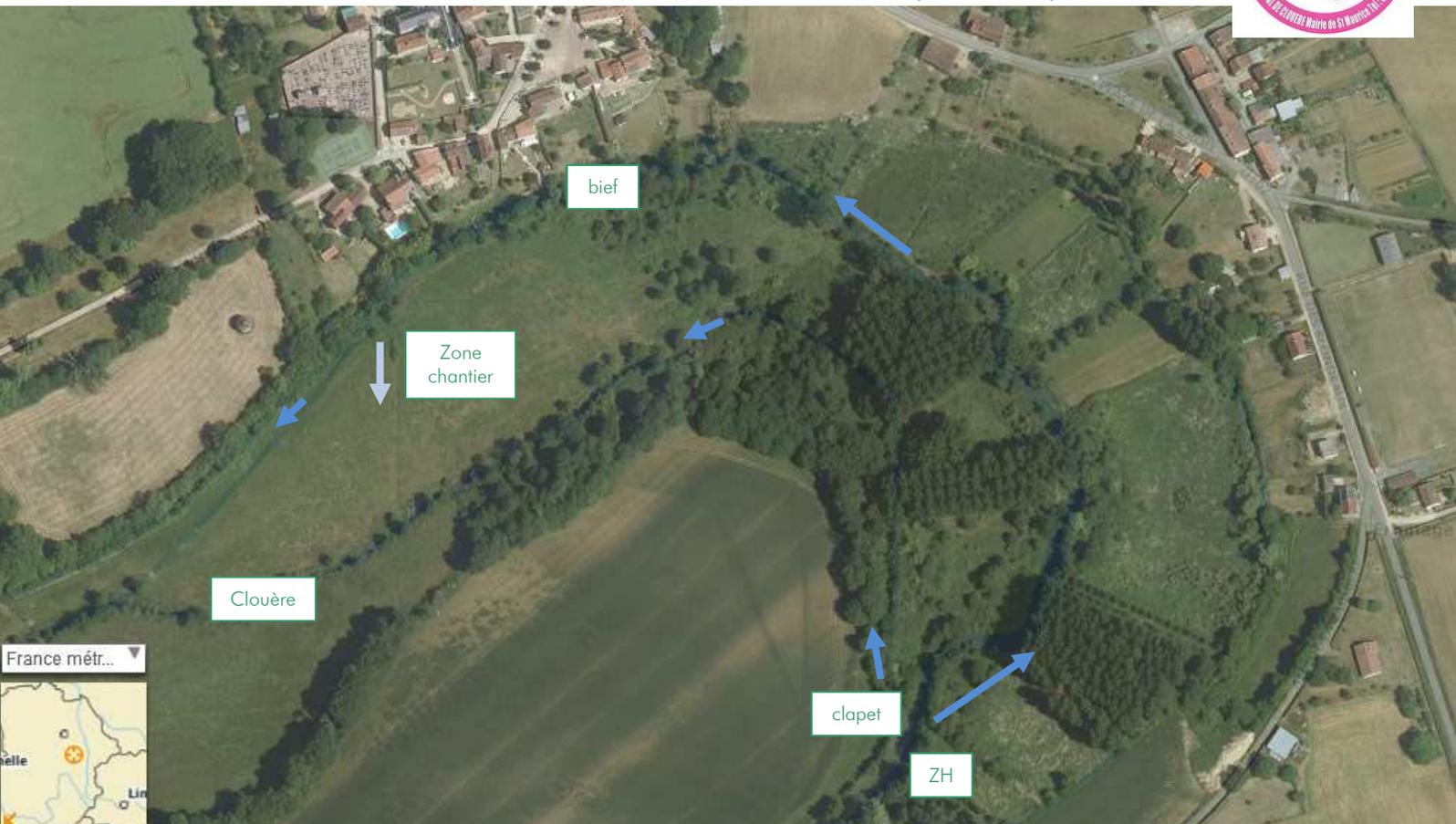


Aménagement d'un bras de contournement conservant un clapet qui maintient artificiellement une zone humide d'intérêt sur la Clouère (BRION 86)



La Clouère est un affluent du Clain. Anthropisée, elle ne permet en général pas une bonne circulation piscicole ni sédimentaire. Suite à une déclaration d'intérêt général stipulée par la DDT de la Vienne et après plusieurs années de concertation avec les parties concernées, le syndicat mixte d'aménagement du Val de Clouère, en accord avec la municipalité, a lancé les opérations d'aménagement.

A cet endroit, un bief détournait une partie des eaux de la Clouère vers un moulin sans activité mais très proche du bourg. Le clapet installé pour favoriser l'alimentation de cette prise d'eau maintient artificiellement le niveau d'eau d'un espace très particulier. En effet, une zone humide en amont du bourg de Brion est constituée d'un complexe de roselières, peupleraies et prairies inondables. Elle présente à ce jour, la plus importante roselière du département. Elle est gérée par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN) et le Syndicat Mixte du Val de Clouère. Le scénario de l'effacement de l'ouvrage devenait difficilement réalisable. C'est alors qu'a été décidé de créer un bras de contournement permettant à la Clouère de relier le bief de moulin à l'aval du clapet. Ainsi, un linéaire méandré de 280 m a été aménagé dans les prés bas attenants. Il permet de diriger un flux d'eau suffisant vers le moulin, à la proportion d'1/3 tout en conservant le clapet existant. La côte de la prise d'eau dans la dérivation du moulin est calée pour garantir un niveau d'eau suffisant au maintien de la zone humide en amont. La création de méandres a permis de rallonger le temps de parcours de l'eau et d'adoucir la pente entre le bief et la rivière.



La création de méandres a permis de rallonger le temps de parcours de l'eau et d'adoucir la pente entre le bief et la rivière.

Maître d'ouvrage : SMA du Val de Clouère

Période de réalisation et durée des travaux : du 9 septembre au 11 octobre 2013



Bief à l'amont immédiat de la prise d'eau



Prise d'eau du bief vers le bras méandré

Présentation des objectifs précis (espèces visées, etc.) de l'action réalisée ou des travaux effectués :

- Rétablir la continuité écologique et favoriser le transit sédimentaire.
- Maintenir le clapet permettant de garder en eaux la zone humide.

Coût total et financements du projet : 46 836 euros TTC (70% AELB, 20% SMAVC, 10% CG86).

Entreprise : Travaux : équipe en régie du Syndicat Mixte d'Aménagement du Val de Clouère et Syndicat Mixte du Clain Sud – Etude : NCA Environnement.

Intervention	Coût
Coût de l'étude préalable	7863.70 €
Coût des matériaux transportés (400 m ³ + divers)	33137.10€
Coût de l'équipe SM Clain Sud	10698.73 €

Etat des lieux avant / après :

- la nouvelle Clouère traverse désormais une prairie destinée à la pâture bovine. Une zone de passage à gué a été aménagée pour maintenir cet usage fonctionnel et le site a été clôturé avec suffisamment de recul pour pouvoir aménager un espace de promenade. Cet éloignement raisonnable des bêtes devrait permettre à la ripisylve spontanée et celle qui a été plantée de s'étoffer tranquillement.
- Dès l'ouverture du bras par le pelleteur, les premiers poissons cherchaient déjà à s'installer.

Aspects administratifs : CTMA, DIG, conventions signées avec propriétaires des parcelles.

Informations complémentaires sur la prestation

Ce chantier s'est bien passé, la nature même du terrain qui a accueilli les travaux, était favorable car constitué d'une quantité importante d'argiles. Elles ont permis de créer un lit imperméable capable de maintenir la rivière apparente, ce qui n'est pas toujours le cas en milieu calcaire.

Documents utilisés qui seraient disponibles sur demande : Etude hydraulique préalable.

Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux :

Très gros volume de matériaux extraits (terre/argile) pour une partie utilisé pour réparer des brèches sur le bief, puis réétalé sur place.

Suivi mis en place :

Pêche électrique réalisée avant travaux, dans le bief. Pêche électrique + IBGN prévus en 2015. Surveillance ripisylve, évolution des aménagements morphologiques.

Commentaires :

Vou trouverez des informations sur la zone humide dépendante de cet aménagement et gérée par le CREN Poitou-Charentes : <http://www.cren-poitou-charentes.org/Le-Val-de-Clouere.html>
Ce site a donné lieu a des visites organisée avec le CPIE Val de Gartempe et notamment lors du forum Rivières du réseau des TMR en novembre 2014.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Anne BERTEAU - 05 49 18 25 48 - siadualdeclouere@wanadoo.fr

Président du Syndicat au moment de travaux : André BIBAUD

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'exemples sur www.cpa-lathus.asso.fr/tmr